



## TRIOMPHE MODESTE

Bercy via Ulysse s'est félicité du rehaussement d'impôts de 737 millions d'€ et de l'amende de 508 millions d'€ que va régler Mc Donald's en France. Si cela nous réjouit tout autant, rappelons que **notre belle administration n'est pas à l'origine du rappel !** En effet, c'est suite à une procédure judiciaire (plainte au pénal !) initiée par les élu.es CGT en CSE (Conseil Social et Économique) de Mc Donald's que l'affaire a pu aboutir. La question des « prix de transfert » est devenue centrale dans la fiscalité. Il s'agit de la mise en place de montages financiers permettant de mettre artificiellement des filiales en déficit et de ne pas payer d'impôts... La condamnation de Mc Do vient confirmer que ces pratiques sont abusives, frauduleuses. Dans ce concert de satisfaction, on peut légitimement s'interroger sur une certaine passivité de Bercy qui aura attendu un procès pour agir. Pour la CGT, il y a urgence à renforcer notre arsenal juridique et techniques pour lutter contre les « prix de transferts ». À défaut, ces pratiques vont se « démocratiser » et encore réduire le rendement de l'impôt des sociétés, laissant le poids de la fiscalité sur les seuls particuliers. En attendant, les élu.es CGT de MC Do continuent le combat, car la fraude fiscale vient aussi léser les salarié.es en minorant artificiellement les primes de participation ! La lutte contre la fraude fiscale est une lutte de justice sociale.

## BILAN « GLOBALEMENT POSITIF »

Le rapport d'activité 2021 est sorti cette semaine et comme chaque année, tout va très bien à la DGFIP ! Plus de proximité ? 2 672 communes bénéficient de la présence de la DGFIP, mais on ne rappelle pas qu'à 95 % il s'agit d'une poignée de permanences par an... chose qui existait à une certaine époque sans que l'on se gargarise de « proximité ». Relocalisation ? 500 emplois « relocalisés » qui ne viennent même pas compenser les suppressions d'emplois dans les DD/DRFIP mais qui dépeuplent encore un peu plus la RIF, premier paradis fiscal de France. Innovation numérique ? Cela permet avant tout de supprimer des emplois grâce au « tout numérique », quand bien même un tiers des français ont déjà renoncé à des droits, faute de maîtrise de ces outils. On apprécie aussi la reprise des mots clefs les plus modernes : « incubateurs », « start up », « intelligence artificielle », « big data », « lac de données »... À la fin, on ne sait plus trop ce qui relève de la com-

munication de ce qui relève de véritables avancées techniques pour les services. Là où par contre nous n'avons aucun doute sur la tartufferie et l'embrouille, c'est au sujet de la question RH, notamment sur la question de « l'attractivité » où la question des rémunérations est toujours occultée. « Accompagner la nouvelle relation de confiance, faciliter l'application du droit fiscal et lutter contre la fraude », les collègues du contrôle en voient tous les jours une application non mesurée du laxisme fiscal. Et dans ce bilan, pas un mot sur les structures fermées, fusionnées, emplois supprimés, missions abandonnées. Avec la DGFIP, je positive !

## DERRIÈRE LES MILLIARDS, DES CHOIX !

Comprendre de manière simple et claire ce qui se cache derrière les milliards, c'est l'objet du petit dépliant de masse que le Pôle Eco de la CGT vient de publier. Cela permet de montrer d'abord l'absurdité de notre système économique, et surtout démontre que nous avons les moyens de nos revendications et que tout est question de choix et de rapport de force. Extraits :

### AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES

#### QUEL COÛT POUR LA COLLECTIVITÉ ?

**150** MILLIARDS D'EUROS

d'aides publiques sont distribuées annuellement aux entreprises. Pour l'essentiel, elles ne sont soumises à aucun contrôle. Cela représente :

- 25 % de la masse salariale soumise à cotisations du secteur privé (environ 600 milliards d'euros par an).
- L'équivalent du déficit public en 2022.
- 2 250 euros par habitant.

### CADEAUX FISCAUX<sup>4</sup>

#### QUEL COÛT POUR LE BUDGET DE L'ÉTAT ?

**10** MILLIARDS D'EUROS DE BAISSE DES IMPÔTS DE PRODUCTION  
**+ 11** MILLIARDS D'EUROS DE BAISSE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS  
**= 21** MILLIARDS D'EUROS PAR AN DE CADEAUX FISCAUX AUX ENTREPRISES DEPUIS 2017

- C'est 2,36 fois le budget du ministère de la Justice (8,9 milliards d'euros en 2022).
- C'est près de deux fois les dépenses annuelles de revenu de solidarité active (RSA).
- C'est trois fois le montant nécessaire pour éradiquer la grande pauvreté (7 milliards d'euros) selon l'Observatoire des inégalités.
- C'est inférieur au coût que représente 10 % d'augmentation du point d'indice (il a augmenté de 1,2 % en douze ans).

4. Sous le premier quinquennat d'Emmanuel Macron (2017-2022).